

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOÛR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises 15 francs Etranger.. . . . 20 —	
--------------------------	--	--

2.331 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

NÉCROLOGIE

Le 5 septembre 1936, ont eu lieu, en l'église de Lyon-Saint-Clair, les funérailles de notre excellent collègue Henri GINDRE, pharmacien à Lyon-Saint-Clair, membre de notre Société depuis 1909, président en exercice de notre Section de Botanique.

Tous ceux qui ont connu H. GINDRE se souviendront de son affabilité, de sa bonhomie souriante, de son assiduité aux excursions de la Société Linnéenne. Sa profession de pharmacien, son goût pour la botanique, puis des deuils de famille douloureux, avaient resserré les liens qui l'unissaient à notre Société. Il consacrait ses loisirs à de modestes travaux d'érudition sur la botanique et nos collègues ne reliront pas sans plaisir les trop rares articles qu'il a publiés dans notre *Bulletin mensuel* : « Sur la longévité des graines » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de février 1935) ; — « L'Hortensia et ses marraines » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de mars 1936) ; — « Sur quelques plantes douteuses mentionnées dans la Bible » (*Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, de juin 1936).

H. GINDRE était un modeste et nul ne doute qu'il eût pu laisser dans nos publications la place beaucoup plus large à laquelle il avait droit.

Notre collègue a été inhumé au cimetière de Caluire-et-Cuire (Rhône). Il était âgé de 64 ans. Nous renouvelons à sa fille, M^{lle} GINDRE, nos sincères condoléances.

et deviennent à peu près inutilisables. L'emploi de la créosote, pure ou mélangée avec du chloroforme et de la naphthaline, donne quelques bons résultats, mais une étroite vigilance, pas toujours possible, est requise en raison de l'extrême volatilité de ces substances.

Le procédé suivant, qui nous a été indiqué par M. André MOUTIA, nous a donné des résultats tellement remarquables que nous croyons rendre service à nos collègues des pays chauds en le décrivant ici. Il n'est pas nouveau : Maxwell LEFROY l'avait préconisé pour l'Inde en 1911 (*Parasitology*, IV, p. 174), puis, le D^r LANGERON, dans son *Précis de Microscopie*, p. 764, 1925.

L'intérieur du « carton » ou tiroir est peint en blanc, ainsi que la face supérieure du liège qui en garnira le fond.

On fait fondre de la paraffine dans laquelle on ajoute, après fusion, un quart de son poids en naphthaline (soit : paraffine 80, naphthaline 20). A défaut de paraffine les bougies ordinaires, dites « minérales », peuvent être utilisées. Une petite quantité de la mixture en fusion est répandue d'abord sur tout le fond du carton ; sur cette couche on pose immédiatement le liège et on attend que le refroidissement soit complet. Puis on verse la mixture sur ce liège afin d'y former une couche ayant environ 1 à 2 millimètres d'épaisseur et on laisse refroidir.

L'indication suivante pourra être utile : il faut environ 3 gr. 5 du mélange ci-dessus par centimètre carré à traiter, fixage préalable du liège inclusivement.

Certaines précautions sont de rigueur : 1° se servir d'une peinture qui ne jaunit pas ; 2° la laisser bien sécher avant le paraffinage ; 3° ne pas verser la mixture trop chaude sur la peinture qu'elle pourrait abîmer ; 4° si le liquide contient des poussières, le verser à travers une mousseline ; 5° placer les cartons bien à niveau aussitôt la mixture versée.

Les inconvénients sont minimes. Par exemple, il est très difficile d'obtenir une couche uniforme sur des grandes surfaces ; les cartons 26 × 19 centimètres sont les plus faciles à traiter. Il est possible que l'on reproche aussi à l'aspect intérieur des cartons de n'être pas aussi net que lorsque ceux-ci sont recouverts de papier. Mais si l'on considère la protection obtenue par l'emploi du liège paraffiné il n'y a pas à hésiter. En somme l'efficacité du procédé est due, d'une part, à ce que les surfaces hygroscopiques des cartons sont supprimées et, d'autre part, à ce que l'évaporation lente et constante de la naphthaline produit une atmosphère peu favorable au développement des moisissures et des petits insectes nuisibles aux collections.

Les larves des Pogonostomes *Coleoptera Cicindelini*

Par M. G. OLSOUFIEFF, entomologiste à Tananarive
(Groupe de Roanne)

Depuis 1929 nous avons toujours recherché, avec le plus grand soin, pendant nos excursions dans les forêts de la Côte Est de Madagascar, les larves non encore connues des Pogonostomes, de ces Cicindèles si curieuses, habitant sur les troncs des arbres, et autochtones à notre grande île.

Il nous était évident que ces larves devaient habiter dans les terriers en forme de puits, ainsi que les autres Cicindèles terrestres, mais creusés, soit dans les troncs, soit dans les branches et nous les supposions nicher très haut dans les cimes inaccessibles des géants des forêts. Mais toutes nos recherches

ont été vaines jusqu'en février 1936, bien que deux larves aient été déjà découvertes par notre ami M. J. VADON dans la région de Marcantsetra, en hiver (juin 1935). On les a trouvées dans des troncs vermoulus et pourris. Elles seront décrites dans le *Bulletin de l'Académie Malgache*, 1935, qui va paraître sous peu, par le Dr VAN EMDEN, un des meilleurs spécialistes allemands pour les larves des coléoptères, et en particulier pour celles des Ctenetomes, Cicindélides de l'Amérique du Sud, qui sont très voisines des Pogonostomes malgaches ; il paraît que leur comportement est exactement pareil.

Laissant de côté systématique et morphologie à ce savant, nous nous contenterons d'indiquer nos observations biologiques, ayant trouvé, le 6 février 1936, à Périnet, cinq larves de ces curieux insectes.

On les a découvertes dans des trous cylindriques, percés dans l'écorce des Eucalyptus (à remarquer que ce ne sont pas des arbres de Madagascar) qui formaient un petit boisement artificiel au voisinage de la forêt dense et autochtone.

Les orifices n'étaient pas plus haut de 1 m. à 1 m. 75 du sol et la galerie était entièrement creusée dans l'écorce, sans atteindre le bois dur. La direction était presque verticale, et la longueur de chaque galerie ne dépassait celle de la larve que de très peu (d'un tiers à peu près).

On a repéré la présence des larves par leur tête, d'un bleu-noirâtre métallique qui y apparaissait soudainement en bouchant le petit trou circulaire (4-5 mm.) et disparaissait aussi promptement. Ce va-et-vient de la tête était très rapide et saccadé et on a immédiatement compris à qui on avait affaire. Mais on n'a pas pu observer la chasse de l'animal, le trou étant totalement dépourvu (pour les cinq arbres) de visiteurs hexapodes ou d'araignées. Après une demi-heure d'attente on s'est décidé à retirer la larve, en la découpant avec l'écorce qui l'entoure. En observant avec attention les arbres voisins, on a découvert encore quatre trous habités, dont les larves ont été extraites.

Bien que nous n'ayons pas vu les larves de Marcantsetra (elles ont été, immédiatement après capture, expédiées à Berlin à M. W. HORN, qui les a confiées à M. VAN EMDEN), nous n'avons presque aucun doute que notre capture se rapporte aux Pogonostomes, en considération de la coloration si intense de la tête et du pronotum et de la présence de deux crochets chitineux sur la bosse du sixième segment. Il n'est certainement pas douteux que ce soient des larves soit de la *Prothyma nataliae* W. H., soit de celles de la *Peridexie fulvipes* Déj., si communes dans cet endroit de Périnet. Mais il nous paraît que la tête de la première devrait être plus verte et celle de la seconde entièrement noire.

D'ailleurs la sculpture de la tête de nos larves est très ressemblante à celle *Pogonostomes caerulea* Klug., l'espèce la plus commune dans toute cette région. A priori nous considérons nos larves comme appartenant à cette espèce.

Ce qui nous a frappé le plus, c'est l'habitat de ces larves. Les coléoptères adultes ne fréquentent jamais les troncs des Eucalyptus qui possèdent une écorce très rugueuse, toute en sillons et craquelures, et, habituellement, toutes les espèces de Pogonostomes ne se trouvent que sur les arbres à écorce lisse et claire.

Il existe d'autres espèces d'Eucalyptus à écorce très fine qui se détache de l'arbre en de larges lambeaux, laissant le tronc à nu ; mais nous n'avons pas encore remarqué cet arbre à Périnet.

Par contre le Niaouli, forme voisine des Eucalyptus, possédant une écorce presque lisse, est très souvent visité par les Pogonostomes, bien que cet arbre

proviennne de la Nouvelle-Calédonie (il y a à Périnet un boisement très dense).

Nous y avons recherché des trous pouvant abriter des larves de Pogonostomes, mais toujours avec le même insuccès ; les trois remarqués étaient soit vides, soit trop petits, en comparaison de la récente découverte. Nous supposons aussi que la présence d'une résine spéciale entre les feuillettes de l'écorce du Niaouli, et qui est très odorante, éloigne les femelles des Pogonostomes.

L'écorce de nos Eucalyptus était très saine et aucunement pourrie, les arbres ayant un diamètre de 30 à 40 centimètres.

Dans un des terriers nous avons découvert un « étui » paraissant appartenir à une Tipéide, avec quelques débris chitineux à côté. Tout le matériel, se rapportant à notre découverte, a été expédié à M. W. HORN, à Berlin, mais les doubles des larves, après l'identification, seront déposés au Muséum de Paris.

Il y a encore une différence à noter au sujet de l'observation de M. VADON. Celui-ci a capturé ses deux larves en pleine saison sèche, en hiver, tandis que notre découverte a eu lieu en été, en pleine saison des pluies, et tous les bois de la Mandraka et de Périnet sont remplis de Pogonostomes, surtout de *P. caerulea* et de *P. chalyboea*.

Y aurait-il deux générations, ou une seule comprenant deux saisons ? Nous n'en savons rien. Notre visite à Périnet, en février 1936, fut de très courte durée, ce qui nous a empêché de laisser les larves dans leurs trous et de les observer dans la suite.

Nous profitons de l'occasion pour signaler une capture dans la Mandraka — vallée richement boisée à 76 kilomètres à l'est de Tananarive — d'une toute nouvelle Pogonostome (un seul échantillon, malheureusement), qui, étant, à notre avis, du groupe de la *P. elegans* Bruié, en diffère énormément par une absence de dense ponctuation élytrale : l'arrière de ses élytres est lisse et *luisant*, portant seulement quelques gros points rares et isolés. La description de cette curieuse espèce a été confiée à M. W. HORN, à Berlin, et nous lui avons suggéré, à l'occasion, de donner le nom de « *mandrakensis* »

Notre liste de Pogonostomes de « Périnet » s'est encore augmentée, car nous venons de capturer trois ou quatre petites espèces, que nous n'avions pas encore vues.

Nous terminerons notre note en soulignant cette inouïe richesse entomologique des forêts de la Côte Est. Chaque visite, rien qu'à Périnet ou à la Mandraka, nous rapporte quelques insectes non vus auparavant. Nous y chassons particulièrement les Cétoïnes. Or, en fin novembre 1935, la Mandraka, où notre préparateur excursionne presque continuellement, nous a livré une belle série de la *Coptomia lucide* Waterh. qu'on n'a jamais encore rencontrée pendant les saisons précédentes (1932-1933-1934). En tout cas, c'est une espèce rare.

Et c'est là aussi qu'on a retrouvé le rarissime *Cicindela macropus* W. Horn (*marginata* Fairm., 1871), qui figure dans les collections d'Europe avec l'étiquette erronée « Mahatsinjo, près Tananarive ». Ce Mahatsinjo (« belle vue » en malgache hova) est maintenant repéré juste dans la région, densément boisée, de cette même Mandraka.

Cette Cicindèle est aussi rare en nature : notre préparateur, chasseur des plus expérimentés, doué d'une remarquable vision, a eu toutes les peines à en capturer en trois visites de la Mandraka (de six jours chacune), pas plus de six échantillons, qui se trouvaient, en exemplaires isolés, sur des talus rouges latéritiques en pleine forêt ; or, le coléoptère est d'un rouge mat, se confondant entièrement avec le milieu ambiant. Notre chasseur la considère

comme étant la Cicindèle la plus agile de toutes celles qu'il connaît. Viennent ensuite la *C. oas* Bates des plages de l'Océan Indien, et la minuscule *C. conéctricollis* W. B. du centre de l'île où elle fréquente les sentiers découverts des montagnes.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Les fouilles de la Station paléolithique du Saut-du-Perron, à Villerest (près Roanne)

Par M. Marc LARUE (Groupe de Roanne)

Dans le *Bulletin* d'avril 1933 (n° 4), de la Société Linnéenne de Lyon, nous avons publié une relation de l'historique de la Station paléolithique du Saut-du-Perron et des fouilles que nous avons faites dans ce lieu en 1930, 1931 et 1932. Depuis, nous avons continué nos travaux et de nouveaux résultats ont été acquis.

Fouilles de 1933. — Nous avons prospecté à la Goutte Roffat, tantôt sur la rive droite (terrain Depaix), tantôt sur la rive gauche (terrain de Girardier). En patois forézien, on donne le nom de *goutte* à des vallons étroits et profonds traversés par un cours d'eau. Ce terme s'entend, à la fois, du vallon et du ruisseau (Stéphane Bouttet). Au début de 1933, notre terrasse mesure 15 m. sur 4 m. Elle est à 15 m. 50 du niveau moyen de la Loire. Le 12 février, après l'enlèvement de quantités d'éboulis, notamment de gros blocs de rochers, nous avons pratiqué une tranchée de 1 mètre carré sur 0 m. 80 dans deux couches de terrains faciles à remuer : une couche de sable et une couche sableuse-argileuse. Cette dernière nous donne une douzaine de jolis instruments en silex. Le 26 mars, tranchée de 5 m. de long sur 1 m. 50 de largeur avec une profondeur de 0 m. 30, tranchée débutant à 10 m. du rocher ouest et en direction de la Goutte Roffat. Dans la couche sableuse-argileuse, nous avons recueilli : 3 perçoirs dont l'un très effilé, 2 grattoirs, 1 burin-grattoir, puis des schistes gravés qui sont soumis à l'examen de M. le Dr MAYET. Ces schistes fragmentés — trouvés au voisinage du troisième foyer signalé précédemment — s'apparentent du point de vue lithologique comme du point de vue de la technique avec laquelle les traits ont été incisés, avec la magnifique figuration d'un Renne gravé sur schiste, découvert en 1931. Nous avons creusé quelque peu au-dessous de la couche argileuse-sableuse, dans un terrain argileux et contenant des éboulis ; là, nous n'avons trouvé que quelques éclats de silex. Nous insistons sur ce fait que les schistes gravés de 1933, ainsi que les plus jolis instruments, ont été trouvés vers le troisième foyer, à 10 mètres du rocher ouest.

Le 6 avril, nous élargissons la fouille du 26 mars. Quelques objets intéressants et quelques éclats de cristal de roche. A 5 mètres du troisième foyer, nous avons repéré un quatrième foyer dont nous avons rapporté un bloc de terre pétrie de charbon de bois, de débris de silex et d'ossements. Les quatre foyers repérés sur notre terrasse qui, à cette date du 6 avril, mesure 20 m. de longueur, sont placés sur la même ligne droite. Le 4 mai, fouille dans le terrain de Girardier. Nous avons agrandi vers l'est la tranchée commencée en 1932 : 3 m. × 2 m. × 1 m. 50. Peu d'objets, mais un beau perçoir avec son cortex,